Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 1

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(environ 80 colonies, svp.). Un malencontreux choc à l'une d'elles et, malgré l'air frisquet, voilà les abeilles qui sortent en protestant. Pour les excuser, cet ami Borgeaud, qui a pensé à tout décidément, exhibe tout naturellement un sac dont il tire quelques flacons de Treytorrens avec tout le nécessaire.

Retour à Lausanne, au Buffet de la gare, où la rencontre prend fin devant un thé fumant qui fut le bienvenu car une bise pénétrante ne cessait de vous caresser les oreilles de ses bouffées glaciales. L'après-midi a été si remplie d'événements divers qu'on se demande avec émoi comment nos vieux ont pu se passer d'autos, ces engins merveilleux qui vous transportent en un rien de temps d'un coin à l'autre du pays, changent votre horizon en un tournemain.

Amis apiculteurs-éleveurs, vous savez réellement organiser et recevoir, avec une simple et cordiale bonhomie qui surprend agréablement. Cette rencontre vous fait grand honneur car elle a mis en évidence votre souci et votre respect des bonnes traditions. Et nous vous savons gré aussi de l'excellent esprit que vous avez le don de faire prédominer. Vraiment, impossible de s'ennuyer en votre compagnie. Il y a surtout beaucoup à apprendre.

Ed. Fankhauser.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Centrale Romande des Miels

Le Conseil d'administration et la gérance de la C.R.D.M .se font un plaisir de présenter aux membres coopérateurs ainsi qu'à la Romande leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année : Bonne santé pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers. Prospérité et succès dans vos entreprises et au rucher. Bonheur par des joies si précieuses de l'esprit et du cœur. Bonne année 1956.

Le Président.

Nécrologie

Section des Franches-Montagnes

† *Paul Godat.* — Au cours du mois de juillet dernier décédait à La Large Journée, commune des Bois, à l'âge de 77 ans, un de nos vétérans,, M. Paul Godat. Membre fondateur de la section des Franches-Montagnes, il y a trente-cinq ans, il fit partie du comité pendant de nombreuses années. Alors qu'il habitait les Rosées, une ferme isolée sur la dernière terrasse des Côtes du Doubs, il connut une époque où l'apiculteure était un passe-temps rémunérateur. Les belles hausses remplies jusqu'au dernier rayon faisaient la joie de notre collègue et de sa famille pour qui un gain appréciable complétait celui réalisé sur une exploitation agricole de moyenne importance.

Paul Godat était un grand observateur de la nature. Il connaissait à fond la flore mellifère de la contrée. Aussi habile chasseur que bon apiculteur, il

arpentait souvent les côtes du Doubs dont aucun sentier ne lui était inconnu.

Il manquait rarement une de nos assemblées, où ses conseils, fruit de son expérience, étaient très écoutés. Il avait son franc parler et ne se gênait pas de dire ses vérités à qui le méritait. Mais sous ses dehors un peu rudes, il avait bon cœur.

La section des Franches-Montagnes connut des débuts difficiles. On prétendait dans certains milieux qu'une section n'avait pas sa raison d'être dans cette région isolée, avec des moyens de communications rudimentaires. Il fallut toute l'énergie de son comité dont notre collègue et ami faisait partie, pour qu'elle puisse prendre un rang honorable au sein de la Romande. De vingt membres qu'elle compta pendant plusieurs années, son effectif passa à plus de cent. Grande fut la joie de notre collègue devant ce résultat.

Nous disons encore notre profonde sympathie aux membres de sa famille en les assurant que nous garderons de lui un souvenir ému.

L. M.

† Pierre Michel

(1906-1955)

Dans les villages et hameaux des hauts de Montreux, la nouvelle de la mort de notre jeune ami causa plus que de l'émoi, ce fut de la stupeur, une réelle consternation. Bien rares étaient ceux qui le savaient malade, ignorant toutefois qu'il s'agissait, hélas ! de ce mal insidieux, si redouté de nos jours, se révélant régulièrement trop tard et qui pardonne si rarement. Il n'en fallait pas moins pour abattre cet homme encore jeune, plein d'allant et de vrai courage. Il était de ces nerveux dont on a justement dit qu'ils étaient le sel de la terre. Ses amis intimes citent de lui des traits d'audace étonnants. En voici un : Par suite d'effondrements multiples, le tunnel d'amenée d'eau de Jaman ne fonctionne plus. Il est si croulant que nul n'ose s'y aventurer. Michel arrive et, sans hésiter une esconde, s'engage seul dans le trou noir. On écoute, on attend, de plus en plus anxieux. Enfin, il ressort. « Malheureux, lui dit-on, tu aurais pu y rester. Un éboulement derrière toi et te voilà emmuré vivant. » — « Ben quoi ! Il fallait pourtant bien que quelqu'un y aille voir », répondit-il simplement.

Jeune homme, il travaille d'abord à la campagne, à la vigne, dans son village. Mais, désireux de voler de ses propres ailes et d'assurer mieux sa vie, il s'engage d'emblée comme ouvrier charpentier, à Glion. Son cran et son ingéniosité suppléent à tout, lui permettent d'affronter toutes les situations. Son ancien patron nous déclare : « Ce n'est qu'après son départ pour l'usine électrique, et sincèrement déploré, que j'ai su qu'il n'avait jamais fait d'apprentissage. »

Un jour, il se présente au portail de mon rucher, appuie son vélo contre la barrière : « J'avais affaire ici, tout près, et j'ai voulu vous dire bonjour, voir une fois le rucher de notre président. » Pour être frappé de l'acuité et de la perspicacité de son jugement, comme de la justesse de ses remarques, il ne fallait pas long. Considérant ma « résistance », sommaire et défectueuse (façonnée par un de mes frères alors apprenti électricien) il dit : « Je vois ce qui ne va pas. Laissez-la moi. » Les cadres Rithner, en tilleul, font son admiration.

Il explique : « Je les fais moi-même, comme tout du reste. Avec un gabarit, c'est tellement simple que c'en est presque bête ». Peu de jours après, il revient avec ma résistance complètement et si habilement transformée que, depuis, elle fonctionne à merveille. De son sac, il sort ensuite un beau gabarit, en cerisier poli. Des visites de ce genre, qui vous tombent dessus les mains pleines, avec justement ce qui convient, vous avouerez qu'il est difficile de ne les pas aimer et apprécier.

En 1944, la S.A.R. institue un concours pour un « modèle de caissette propre à la capture et au transport des essaims ». Dite caissette doit également convenir pour la mise en ruche aussi bien dans une Dadant que dans une Burki. Celle que fait parvenir P. Michel obtient le premier prix, 118 points sur un maximum de 120. Seule objection faite : Un peu trop petite. (Voir Bulletin 1945, p. 129 à 131).

Enragé bricoleur, il s'était peu à peu constitué un petit atelier personnel, comprenant même un tour à bois et à métaux.

Les témoignages rendus par ses amis, tous empreints d'affection, sont singulièrement émouvants.

« Rarement embarrassé, toujours prêt à rendre service, à tirer les autres d'une difficulté. Savait mettre la main à tout. D'une adresse étonnante. Plein de moyens. Ah ! ce Pierre Michel ! Il en faudrait beaucoup de ces hommes-là. Et, avec cela, toujours simple, d'une modestie qui confondait. Pas l'ombre d'une vantardise. ». « Quand une tâche était menée à bien, grâce à lui, uniquement à lui pour ainsi dire, vite à un autre. Il ignorait le repos » dit un témoin.

Ami Pierre Michel, enlevé si jeune encore, nous ne pouvons que nous incliner très bas devant ta mémoire, devant ta belle vie d'homme utile et d'apiculteur, devant le lumineux exemple et le pieux souvenir que tu laisses dans le cœur et l'esprit de tous tes amis.

Ed. Fankhauser.

† Arthur Ravey

Le 29 novembre dernier a été conduit à sa dernière demeure Arthur Ravey, décédé subitement à Valleyres s/Rances.

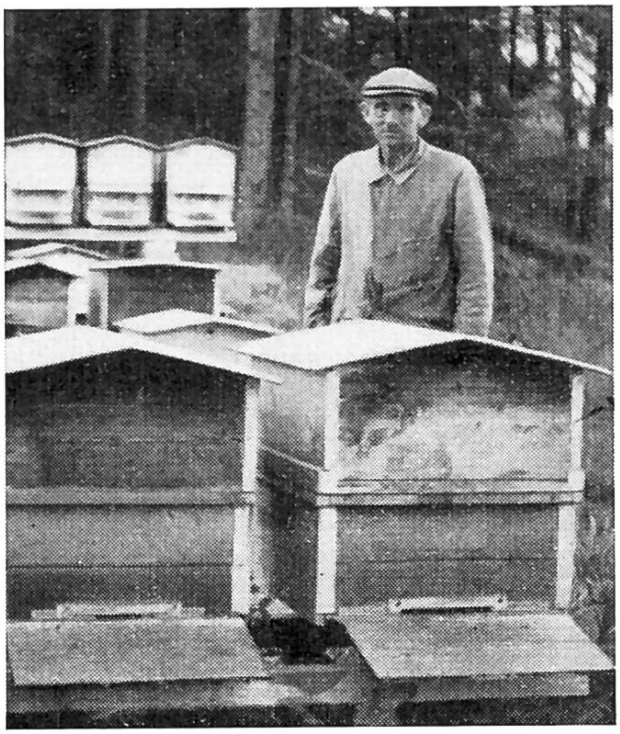

Arthur Ravey avait acheté une ruche en 1924. Encouragé par une récolte intéressante en cette année, il agrandit son apier. Il faisait ses corps de ruches et aimait suivre le développement de son apier et entretenir ses collègues apiculteurs de ses colonies. Très handicapé depuis 1928, par les rhumatismes, conséquences des blessures d'une terrible chute en moto, et ne pouvant plus se vouer à son métier (maçon) que de temps en temps, il se consacra plus complètement à ses abeilles. Il était fidèle à sa section, et ne manquait aucune assemblée. Ses collègues gardent de ce membre assidu, un souvenir excellent.

Que sa famille trouve ici l'expression de notre sincère sympathie.

† Ernest Nicoïa

Au cours de l'année 1955 nous avons eu le chagrin de perdre deux de nos fidèles membres. En juillet M. Ernest Nicola, vice-président du Comité, La Neuveville, a été enlevé à l'affection des siens après une douloureuse maladie.

A la fin de 1955 M. Auguste Stalder de Prêles était conduit au champ du repos. Nous conservons le meilleur souvenir de ces disparus. Notre société s'est associée au deuil qui a frappé ces familles par l'envoi de couronnes et un message de sympathie chrétienne.

Communiqués

Section d'apiculture Pied-du-Chasseral

L'assemblée générale annuelle de nos membres aura lieu *le dimanche 29 janvier 1956, dès 14 heures, au Restaurant Lariau, à Gléresse.*

Tractanda :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier : approbation des comptes.
4. Nomination des vérificateurs.
5. Rapport de notre inspecteur cantonal.
6. Exposé de M. Schneider du Liebefeld.
7. Remise d'un diplôme et d'une médaille d'or à 2 lauréats du Concours de ruchers.
8. Imprévu.

Nous comptons sur une nombreuse participation de nos sociétaires.

Côte neuchâteoise

Chers apiculteurs et apicultrices,

Il est porté à votre connaissance que la date de l'assemblée générale annuelle qui d'habitude a lieu dans la seconde moitié du mois de janvier, est renvoyée au mois de février 1956. Des précisions à ce sujet vous seront données par le « Journal Suisse de l'apiculture » du mois de février prochain.

Au nom du Comité je vous remercie sincèrement de votre attachement à notre Société et vous présente, chers apiculteurs et apicultrices, avec mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, mes salutations les plus cordiales.

Le caissier : *W. Keiser,* Les Carrels 19, Peseux.

Société d'Apiculture Montagnes Neuchâteloises

A l'occasion de l'année nouvelle, nous présentons à nos membres et amis nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1956.

Séances amicales. — Pour janvier elle aura lieu au Buffet de la Gare du Locle le mercredi 11 janvier 1956, à 20 heures.

Animateur : Théodore Baillod qui nous entretiendra avec le sujet.

Conduite de mon rucher - Elevage et introduction de reines.

Ce sujet étant très vaste, il sera traité en deux voire trois séances, soit février-mars.

Que chacun se le dise et venez en nombre. *Pour le comité : Paul Leuba.*

Comptes rendus

Société d'Apiculture Grandson et Pied du Jura
Chez nos apiculteurs

Sous l'experte présidence de M. Numa Clément, la Société d'Apiculture de Grandson et Pied du Jura a eu son assemblée d'automne le dimanche 4

décembre dernier, en son local au Café du Commerce, à Grandson, avec une belle participation.

M. Sueur, instituteur, nous présenta un rapport très complet sur la lutte entreprise ce printemps, par l'emploi des feuilles de « Folbex », pour protéger nos abeilles contre l'acariose. Grâce à la compréhension des intéressés, la lutte a été menée avec sérieux, tout laisse supposer que pendant plusieurs années nos abeilles seront indemnes d'acariose.

Le conférencier du jour était M. Jean-Claude Bosset, chimiste-bactériologue, apiculteur enthousiaste, affable autant que savant. Son sujet : « Agressivité des abeilles ». La conférence présentée avec humour, avec un sens pratique affiné, fut un ravissement, nous invitant à apprendre, à connaître le caractère des abeilles, si on ne désire pas qu'elles mettent à leur disposition, leur moyen de défense.

A la suite de son exposé inédit, M. Bosset, toujours souriant, répondit à une foule de questions sur lesquelles nous sommes encore insuffisamment renseignés : pollen, gelée royale, etc.

Le secrétaire, par incompétence, renonce à résumer cette suggestive conférence.

M. le président remercia chaleureusement M. Bosset, soulignant tout le bénéfice que chacun remporte de cette après-midi.

Le secrétaire.

L'assemblée de la Société Jura-Nord

La tradition veut, qu'après une saison apicole, les membres fidèles de notre société se réunissent après avoir mis au repos leurs protégées.

Cette assemblée a eu lieu le 11 décembre à Delémont sous la présidence de M. Louis Gassmann, instituteur à Courrendlin. Sous son charme enjoué, notre dynamique président conduisit rondement cette assemblée et en ouvrant les délibérations, il salua la nombreuse assistance et souhaita une cordiale bienvenue au conférencier du jour, M. Auguste Gonet, de Vuarrens, président du jury du concours des ruchers. C'était à M. F. Laederach, inspecteur cantonal des ruchers, qu'incombait la tâche de présenter un rapport fort détaillé sur la situation sanitaire des ruchers et de commenter les résultats obtenus après le traitement général des ruchers contre l'acariose au moyen des mèches Folbex. Une statistique judicieusement établie démontre que sur 4470 colonies traitées on a enregistré une perte de colonies de 3,5 % et de 1,1 % de reines. Le noséma a fait passablement de ravages dans nos ruchers et, après l'été pluvieux que nous venons de vivre, il est à craindre que le printemps prochain nos colonies ne soient pas épargnées de cette maladie. Le Grand Comité de la Fédération jurassienne ayant siégé la veille, a attribué des indemnités pour un total de 3350 fr., pour perte par suite de noséma ; de ce montant 620 fr. ont été attribués à différents apiculteurs de notre section. Pour les loques, 801 fr. seront versés pour les pertes subies alors que la Jura-Nord n'émarge dans cette rubrique que pour 17 fr., grâce à l'application à une colonie atteinte de loque américaine d'un nouveau désinfectant, du « Gantrisin Roche » qui semble posséder toutes les propriétés pour lutter contre la loque américaine. L'inspecteur termina son exposé en rendant les apiculteurs attentifs sur le nouvel arrêté fédéral sur les maladies des abeilles et sur l'interdiction d'importation d'essaims et de reines de régions qui n'ont pas été traitées officiellement contre l'acariose.

Puis M. Paul Schaller, de Vicques, secrétaire-caissier, donna connaissance du résultat financier du traitement de l'acariose.

C'est au tour de M. Gonet de prendre la parole et de nous exposer le travail du jury des concours de ruchers. Il le fit en toute simplicité, dans cet accent suave du terroir vaudois. Il remercia le comité d'avoir fait appel à lui, dans ce Jura qu'il a parcouru, le sac au dos, les pieds souvent fort malmenés durant les longues mobilisations de 1914-15. Merci à M. Gonet de nous avoir

dévoilé quelques secrets du jury. Le comité de notre société a eu la main heureuse en invitant M. Gonet, car ce sont de tels hommes qui forgent le destin d'une bonne cause. Et c'est en invitant les apiculteurs à prendre part nombreux au concours lorsque le tirage au sort désignera notre section, que conférencier et président purent clore cette belle assemblée.

L'Abeillaud.

Convocations

Société d'Apiculture de Lausanne

L'assemblée statutaire dite d'hiver aura lieu le dimanche 29 janvier 1956, à 14 h. 15, à la grande salle du restaurant de la Cloche, Grand-Pont, Lausanne.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions ; 2. Lecture du procès-verbal de la séance d'été à Bière ; 3. Rapports administratifs : du président, du caissier, de la Commission de vérification, du contrôle des miels ; adoption des comptes 1955 ; 4. Elections statutaires : comité, délégués à la FVA et à la SAR ; vérificateurs des comptes 1956 et suppléants ; 5. Propositions diverses et vœux ; 6. Remise des souvenirs de la SAR (plateau) à deux membres vétérans.

Pour agrémenter le programme, M. Suard, père a bien voulu accepter de venir de Thonon pour faire une causerie : « Souvenirs sur l'apiculture pastorale en Savoie ».

Chers amis apiculteurs, le comité compte sur votre présence pensant que vous aurez bien un dimanche après-midi à consacrer à votre association et à vos amis.

Le Comité.

Section du Gros de Vaud

L'assemblée ordinaire d'hiver aura lieu le *dimanche 5 février 1956, à 13 h. 30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens.*

Ordre du jour : Statutaire. - Directive sur la lutte contre l'acariose d'après les nouvelles prescriptions. - Divers.

Conférence de M. le Dr P. Zimmerman, secrétaire de notre S.A.R. sur un sujet d'actualité.

Invitation cordiale à tous nos membres. *Le Comité.*

Société genevoise d'Apiculture

Réunion mensuelle le lundi 9 janvier 1956, à 20 h. 30 au local, 4, rue de Cornavin, Café de la Grappe genevoise. *Sujet :* L'anesthésie des abeilles.

Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Assemblée extraordinaire, dimanche 15 janvier 1956, à 14 h. au Café Fédéral, à Sonceboz.

Tractanda :

1. Protocole.
2. Rapport sur le traitement Folbex.
3. Cotisations à la caisse loque et noséma.
4. Rapport sur le concours de ruchers.
5. Divers et imprévu.

Il ne sera pas envoyé de convocations personnelles,

Le comité.

A VENDRE, en bloc ou au détail, pour cause de départ, **40 ruches D.B. peuplées,** complètes ; **matériel divers :** armoires, hausses, bidons, maturateur, cérificateur, extracteur radial (avec ou sans moteur), etc. S'adresser à : M. PETITJEAN, instituteur, Saicourt, J. b. Tél. (032) 9 23 65.